

WITTENHEIM

Besoin d'infos ?
www.wittenheim.fr

Journée Citoyenne Merci à tous !



**Démocratie de proximité :
La journée intergénérationnelle**

**Scolarité :
Les nouveaux rythmes scolaires**

État Civil

de Février à Avril 2013

NAISSANCES

FÉVRIER 2013

Amalia SCHELCHER
Maxime DEVILLE
Téo, Yanis SITTERLE
Joshua, Giani ROSSI
Adam DELLA DUCATA
Diego, Adam SEGHIR
Lyana Gabrielle FERNANDES FERRAZ
Yasmine BENDJABALLAH
Léana, Danielle, Jacqueline GÉNY
Ethan SARACENO VACHE
Victor JACHIMOWSKI
Noa, Jean COIQUAUD
Lola ESTEVE BELMAR
Aylin, Feyza TOPAL
Esra Neyla DEMIREL
Léonie Lilou Gabrielle TANCREDI
Nassime BRAGDI
Gaétan, Nathael HÉBERT
Evan HAETTICH VERROUST
Léane SROGOSZ
Keylan XAYSONGKHAM

MARS 2013

Morjana BYOULINE
Jules Oscar MEHLEN
Naël DALDOUL
Timéo SAUPIN
Joris BARBE
Tilio Nicolas Emrys DIEVAL
Elyah, Rosa ARGENTINO CHHUM
Rohan CECERE GAVOUROU
Sélim BRAHIMI
Sacha CALI BOESCH
Gina GUARRERA
Nolhan, Michel, Joseph SINNIGER
Wendy, Wanida MICHANHOM
Nizar, Mehdi SCHIESSLE
Gabriel Alain Louis VERBESSELT

AVRIL 2013

Rayan LAKHRAM
Sarah SLUZALEK
Nolan, Jean-Tayric MEYER
Lina ZOUITNI
Lucie, Brigitte, Martine WERDERER
Eléonore Fernande Muriel DOREZ JACQUIN
Célia CARNEIRO FEST
Enes-Kaan ÖZKURT
Clément CRETÉ
Séléna KOKEN
Lohan BRÉNUGAT
Jade, Nihed WAGDI
Maëlys RAMSAMY

MARIAGES

FÉVRIER 2013

Laetitia ROUILLARD et Fabrice Edouard ERARD

MARS 2013

Myriam Palmyre Marthe MEYER et Christophe MULLER
Aurélien SCHUBNEL et Younes SHIMI
Amina TAHIRI et Nabile ZARROUKI

AVRIL 2013

Hacina BOUTESBIH et Steeve Henri STADELMEIER
Linda MEKKIOU et Hicham MAHFOUF
Fatma AKTAS et Vedat SOYSAL
Thi Laura NGUYEN et Frédéric GIRARD
Nadjija LOUBARDI et Yamin CHERDOUD
Floriane Marguerite Germaine BURLA et Olivier FRETZ

DÉCÈS

FÉVRIER 2013

Jeanne Antoinette Joséphine MARTIN née SCHEIDEGGER (93 ans)
Claude Del Henri BIDAL (49ans)
Florent Valentin PONTA (81 ans)
Yves Lucien Joseph FICHTER (52 ans)

Stanislaw PUZYREWSKI (80 ans)
Denise Marie Marguerite KARKOSKA née KAUFFMANN (55 ans)
Raymond LAMBERGER (88 ans)
Yvette Marie Louise MISBACH née VOLLHERBST (73 ans)
Jean-Pierre BÈS (62ans)
Manuel SANJUAN (90 ans)
Pascal Dominique LEVASSEUR (60 ans)
Edouard Eugène SCHUELLE (79 ans)
Casimir Joseph DZIUBA (76 ans)
Gérard MAURICE (61 ans)
René Pierre FREYD (80 ans)
Lucia PETRAGLIA née CANDELA (78 ans)
Irène GEMSA née BUCH (62 ans)
Auguste Joseph CLAUSS (86 ans)

MARS 2013

Jean Pierre BUILTJES (79 ans)
Jean-Jacques SCHONECKER (74 ans)
Thi Minh Chau LE née HUYNH (83 ans)
François Joseph RIETH (82 ans)
Paul Joseph LOEFFLER (98 ans)
Anne Marguerite SCHELL née BRAESCH (80 ans)
Joseph Jean KAMINSKI (81 ans)
Roger François ROSSA (73 ans)
Angélique Thérèse Antoinette HIEGEL née BLOND (40 ans)
Bernard René SCHEIBEL (66 ans)

AVRIL 2013

Joseph Charles René KLINZING (91 ans)
Jean Luc François EHKIRCH (61 ans)
Nour BADRAOUI
Simone Arlette Marie TROCHERIE née HEINIS (81 ans)
Guillaume Philippe Marie PAPON (32 ans)
Edouard Sigmond SWIDLIKIEWICZ (63 ans)
Christiane Rose KIENER (75 ans)
Hilda Elise AOUDJIA née ELBLE (92 ans)
Bertrand Jean Marie LATSCH (66 ans)
Stéphane Joseph CAMUSSO (87 ans)
Fatima ALLALI (84 ans)

La rubrique alsacienne de Rose

Le temps des Vacances.
D'Fériàzitt.

Was a güäter Elsässer well, esch wenigschtens amol en sim Làwà en Férià gée.

Jà, andrà Luft macht güät, mett, normal, schéén Wätter derbi, a Sunnigà Hémmel

Un, wurum net an d'Adrià gée, s'Meer vu dà Elsässer, sesch net witt, sesch nächer ass d'Normandie oder d'Côte d'Azur, un m'r trefft dert Litt wu mer sunscht s' ganzà Johr net seht.

Grad wià d'Heim, kummt mer dass vor. Oï unsera Frend vu éwerem Bàchlà fàhlà net, see wann ser oï weder en d'Hehrà brengà.

Uf des plage wusseltz, vu Mâträtzà an Mâträtzà, s'kat bassiàrà as eim der Nochber met der Spàcksità àwàgdruckt.

Ja ja, so geht's en dà Férià, esch's en Italià oder en Spanià.

A andrà Elsässer esch extra uf Spànià gfahrà fer am Meer badà, un vum Strand profetiàrà, awer leider, kùm dert, hat's anfangà a ràgnà onà haltà, un derno, was machà, làsà, Kartà spielà, d'Musée bsechtig, ja ja !!

Awer bi un's em Elsäss esch's als gwenlig s'Gegàtail, a Hetz zum oumkeijà, kè Leftlà fer un's abkielà. So esch's amol uf dàrà Wàld.

Drum, bliwà en unserem schéena Elsässland, do esch güät 's làawà, das wéssà allà Litt.

Voilà liàwà Diàlekt Frend, uf das hé, wensch ech eir allà, a flottà Fériàzitt. Bliwà gsund un munter un bis boll wéder.

Salü binander

Christiane-Rose KIRY



Thés dansants

Le premier mardi de chaque mois, à l'Espace Léo Lagrange de 14h30 à 18h00 retrouvez l'Orchestre de Lucien WILLIG et la tombola.

Les thés dansants reprendront le 3 septembre 2013

Les habitants de Wittenheim n'ayant pas de moyen de locomotion peuvent se faire transporter par le minibus de la Mairie.

Renseignements au 03 89 52 85 10





Chères Wittenheimaises, chers Wittenheimois,

Voici que déjà les vacances d'été se profilent à l'horizon et nous espérons tous que le beau temps viendra l'ensoleiller. Le printemps a été comme d'habitude riche en nouveaux projets et en manifestations.

Je profite d'ailleurs de cet éditorial pour remercier chaleureusement tous les bénévoles qui sont venus en nombre à notre première Journée Citoyenne du 25 mai dernier et également tout ceux qui ont participé à la réussite de cette belle journée d'entraide.

Je félicite, tout d'abord, toute l'équipe municipale et en premier lieu, Marie-France Vallat, initiatrice du projet dans notre commune qui a travaillé pendant de nombreux mois avec les services de la Ville pour faire de cette manifestation, une réussite, les entreprises de Wittenheim qui ont répondu présentes et qui ont participé matériellement à la Journée Citoyenne et enfin tous ceux qui nous ont apporté leur aide.

Mais de nouveaux projets nous occupent d'ores et déjà. Tout d'abord, la finalisation du Plan Local d'Urbanisme dont vous trouverez une présentation dans les pages de ce bulletin et surtout les nouveaux rythmes scolaires qui seront mis en place à la rentrée prochaine.

Cette réforme a pour but de favoriser la réussite de nos enfants en leur proposant, en plus des enseignements obligatoires, des activités entièrement gratuites, dites "péri-éducatives", qui permettront à tous les élèves d'accéder à la culture et aux pratiques sportives plus facilement.

Évidemment, ces mois d'été sont également le moment d'autres manifestations importantes de la Ville comme la Fête de la Musique le 21 juin, dont vous trouverez le programme avec votre édition du bulletin, ou encore la Fête de la République qui aura lieu le 13 juillet prochain à la MJC Théodore. J'espère vous y rencontrer nombreuses et nombreux !

En attendant je vous souhaite à toutes et tous une très bonne période estivale et de belles vacances !

Antoine HOMÉ

lemaire@wittenheim.Fr

Décès d'André Jaeg

Le 14 mai dernier, André Jaeg s'est éteint dans sa 78^e année. Durant 22 ans, il fut membre de la section Vie Libre de Mulhouse et fondateur de l'équipe de Wittenheim. Jusqu'au bout et malgré son âge, il a aidé les autres dans leur combat contre l'alcoolisme pour les aider à se «mettre debout». Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal tiennent à lui rendre hommage. Ils présentent à sa famille et à tous ses proches leurs très sincères condoléances.



Sommaire

État civil - La rubrique Alsacienne de Rose	2
Sommaire - Éditorial du Maire	3
Sport	4
Démocratie de Proximité	5
Budget	6
Vie de la cité	7
Scolarité	8
Environnement	9
Histoire	10 à 11
Urbanisme	12
Infos	13
Retour en images	14
Tribune libre	15

Côté Pratique

Police	17
Commissariat de Police	03 89 62 51 00
Pompiers	18
Centre de Secours de Wittenheim	03 89 52 70 66
SAMU	15
Ambulances de Wittenheim	03 89 50 88 88
EDF	03 89 57 24 34/ 0810 333 068
GDF	03 89 57 27 28/ 0810 433 068
Agence Commerciale France Télécom	10 14
Cinéma municipal Gérard Philipe	08 92 68 03 70
Multi-accueil Halte Garderie	03 89 62 09 88
Bibliothèque Municipale	03 89 57 18 36
Espace Multimédia	03 89 57 45 11
École de Musique Municipale	03 89 53 14 03
La Poste	03 89 57 02 90
Mulhouse Alsace Agglomération	03 89 33 79 79
Sémaphore «antenne Wittenheim»	03 89 62 51 20

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Tél. 03 89 52 85 10 - Fax : 03 89 52 85 11

Place des Malgré-Nous - BP29 - 68272 WITTENHEIM CEDEX
www.wittenheim.fr



Handball : L'USWE met l'accent sur la formation des jeunes

Le handball est l'un des sports d'équipe les plus pratiqués en Alsace. Le club de Wittenheim, l'un des clubs majeurs de la région, le démontre avec vigueur ces dernières années.

Le club de handball de Wittenheim a été fondé en 1951 par le quatuor Gérard Bur, Henri Gasztych, René Hamerer et Joseph Biechy. «Deux des membres fondateurs, Gérard Bur et Henri Gasztych sont toujours au club et jouent encore», s'amuse Eric Appelshausen, Président en exercice de l'Union Sportive Wittenheim-Ensisheim. Des deux équipes et 20 joueurs évoluant en sénior et junior au départ, le club est passé à 14 équipes représentant toutes les tranches d'âges féminines et masculines dans les années 2000. « Aujourd'hui on compte pas moins de 220 licenciés, ce qui nous range au cinquième rang des clubs Haut-Rhinois », précise le patron du club.

Pour en arriver là, l'USWE s'est développé et structuré de façon régulière, épousant en quelque sorte l'engouement croissant pour la discipline observée en France en général, et en Alsace en particulier au cours des 20 dernières années. Au passage, le club a signé quelques performances sportives à commencer



Équipe féminine 1 sénior

par un premier titre de champion d'Alsace pour les seniors et les benjamins en 1963. La première équipe féminine a été créée en 1969 et a été sacrée championne d'Alsace d'honneur trois ans plus tard.

Peu à peu les deux équipes fanions sont devenues des piliers de leur championnat régional respectif, avec une réussite plus marquée pour la section masculine. «Nous avons eu la chance d'accéder en nationale 3 en 1984, et de rester quatre ans à cet échelon. C'est le plus haut niveau jamais atteint», constate, un brin nostalgique, Eric Appelshausen.

L'épopée durera quatre ans, avec au passage l'attribution de la Coupe Martini. En 1997, l'USW ajouta un «E» à son patronyme, au terme d'une fusion entre le club d'Ensisheim et son homologue wittenheimois : «comme les deux présidents s'entendaient bien, ce rapprochement s'est fait assez naturellement».

L'accent a été porté sur la formation des jeunes et sur une structure très organisée, avec des objectifs sportifs précis. «Nous avons mis en place un travail de fond, avec



Équipe masculine 1 sénior

l'ambition d'accéder à la Nationale 3 d'ici 2018 pour les seniors hommes et en excellence régionale pour les féminines (qui évoluent en ce moment en départementale, NDLR)».

Cet effort s'appuie en particulier sur le nouvel animateur sportif, Gabor Kolovich, (gardien de but de Cernay en Nationale 2) recruté à l'automne dernier afin d'apporter une dose supplémentaire de rigueur en matière technique et physique, en particulier chez les moins 10 ans. «On fait le pari qu'avec ce type de travail avec des jeunes de moins de 10 ans, on crée plus d'émulation afin qu'ils restent au club et ne partent pas cinq ou six ans plus tard vers d'autres horizons ». Un travail mené aussi auprès des filles, notamment par l'épouse du président Sandrine Appelshausen, secrétaire du club depuis 20 ans et joueuse de l'équipe sénior.

Et déjà cette envie, cette émulation, se perçoivent dans les derniers résultats des sections jeunes. Les filles de moins de 16 ans ont été finalistes de la dernière coupe du Haut-Rhin (face à Colmar) et sont assurées de terminer deuxième ou troisième de leur championnat régional alors que leurs homologues masculins du même âge viennent de remporter leur championnat régional. L'avenir du handball wittenheimois s'annonce prometteur...

Le succès des championnats d'haltérophilie

Les 20 et 21 avril derniers, l'US Wittenheim Haltérophilie organisait les championnats de France fédéraux individuels cadets et seniors. 73 athlètes filles et garçons sont venus de tout l'hexagone (outre-mer y compris) afin de se confronter. Une trentaine de bénévoles ont œuvré avec le soutien logistique de la Ville et de la Ligue d'Alsace d'Haltérophilie pendant quatre jours en amont et pendant la manifestation et ont fait de ces championnats un succès complet.

Le club wittenheimois a même remporté le titre de championne de France Cadette - 48kg avec Amandine Tschaen et Marine Hell a terminé 5^e dans la catégorie Cadette - 58kg.



«Entre générations, jouons et partageons», carton plein pour la première édition

Le «Lien intergénérationnel» est un terme qui prend tout son sens, à l'heure où la démographie de notre pays et donc de notre commune connaît de profonds changements. Le 10 avril dernier, le Conseil des Sages a organisé la première édition de l'après-midi «Entre générations, jouons et partageons» qui, comme son nom l'indique, a pour but de créer du lien entre nos aînés et les jeunes wittenheimois.

Un moment de partage et de complicité entre générations

Créer des passerelles entre les générations

Une étude de l'INSEE prévoit que, d'ici 2050, un français sur trois sera âgé de 60 ans ou plus, contre un sur cinq en 2005. Le phénomène est particulièrement visible dans notre région : la part des plus de 60 ans en Alsace devrait augmenter de 45% d'ici à 2020. Construire la société de demain nécessite donc de travailler activement au renforcement du lien entre les générations, afin de lutter contre l'isolement et la perte de repères.

Entre générations : jouons et partageons : une proposition pertinente



Le Conseil des Sages et le Conseil Municipal des Enfants, en partenariat avec le Centre Social et Familial et la Ludothèque, travaillent ensemble depuis plusieurs mois sur le projet intergénérationnel car il correspond à une réelle demande des habitants de Wittenheim. Le but n'était pas de proposer une journée où les différentes générations se côtoient, mais bien de créer de véritables échanges.



Ce travail a abouti à une première rencontre, le 10 avril 2013 à la salle Léo Lagrange. L'événement, préparé dans les moindres détails par le groupe de travail, a permis aux participants de faire connaissance par l'intermédiaire du jeu et grâce à un goûter composé de crêpes préparées par les participants, petits et grands. Au moment de se séparer, sur toutes les lèvres, une même question «c'est quand la prochaine rencontre ?».

Une action amenée à se reproduire

Afin d'offrir de nouvelles possibilités aux seniors et aux jeunes de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et de nouer des relations, cette action va être reconduite plusieurs fois dans l'année. Une prochaine édition devrait donc avoir lieu avant la fin de l'année.



Y participer :

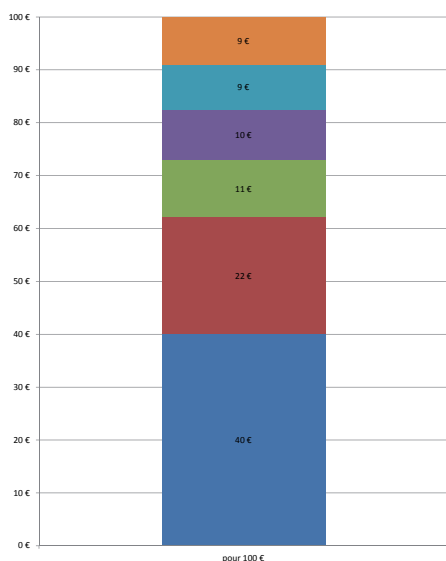
Service jeunesse ou

Service démocratie de proximité : 03 89 52 85 10

Le cap de la maîtrise du budget est maintenu

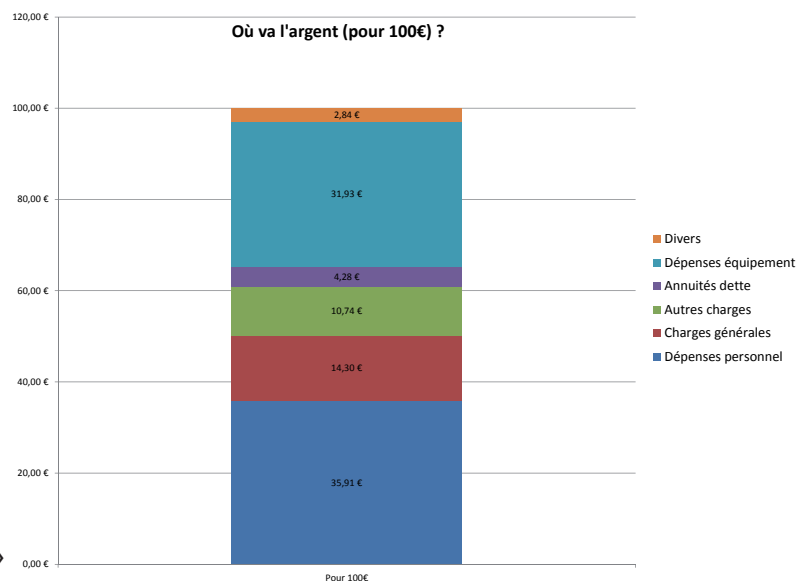
Pour l'année 2013, le Budget total s'élève à près de 19,4 millions d'euros. Les charges restent maîtrisées et la municipalité a décidé une fois de plus de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Les grands projets, quant à eux, se concrétisent et le travail de réhabilitation de nos voiries continue.

D'où vient l'argent (pour 100€) ?



Graphique 1 :
«D'où vient l'argent de la Ville ?»

Graphique 2 :
«Où va l'argent ?»



Les graphiques ci-dessus vous permettent d'appréhender le plus simplement possible «d'où vient l'argent de la Ville» et «où va l'argent de la Ville». En effet, grâce au graphique 1, nous pouvons observer que les impôts sur les ménages et les entreprises de la Ville représentent 40% des revenus de la commune et que les différentes aides (État, Europe, Département et Région) représentent à elles seules 33% des disponibilités.

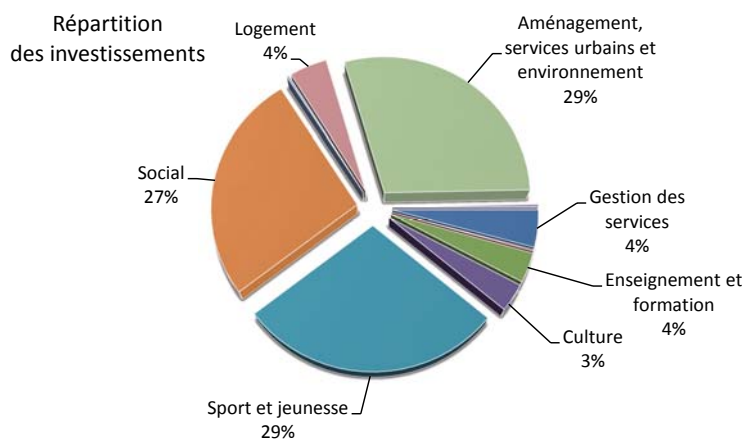
Pour les dépenses de la Ville, 60.95€ représentent les dépenses de fonctionnement c'est-à-dire les rémunérations du personnel et les charges de toute nature, les 39.05€ restant correspondent pour l'essentiel aux dépenses d'investissement qui permettent à la Ville de réaliser les grands projets et l'entretien du patrimoine.

Les réalisations prévues en 2013

Les investissements de la Ville sont répartis en trois pôles principaux : le pôle aménagement, le pôle sport et jeunesse, chacun pour 29% et le pôle social pour 27%.

Les 27% du pôle social représentent surtout la construction du Nouveau Centre Social et Familial dont la première pierre sera posée à l'automne 2013.

Les 29% du pôle Sport et Jeunesse comprennent la réalisation du terrain synthétique du Complexe Léo Lagrange ainsi que la rénovation du Complexe Pierre de Coubertin.



Le pôle aménagement regroupe, quant à lui, les réalisations de voirie qui seront mises en œuvre à Wittenheim. Tout d'abord, un projet attendu de tous et qui a déjà commencé : la réfection de la rue du Millepertuis (photo ci-contre). Le chantier prévu comprend notamment la réfection et la sécurisation de la voie carrossable par la réduction de la vitesse, la mise en œuvre d'un cheminement piétons, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et une voie cyclable, ainsi que l'aménagement de 35 places de stationnement et l'extension des réseaux d'assainissement. Le deuxième projet important engagé par la Ville et M2A est la modification des arrêts de bus destinés à l'accueil du Bus à Haut Niveau de Service qui sera mis en service le 1^{er} septembre prochain.

Le troisième projet majeur est la rénovation du parvis de l'Eglise Saint-Christophe. De plus, une stèle en l'honneur des combattants du 6^{ème} RIC (Régiment d'Infanterie Coloniale) sera érigée sur ce parvis en mémoire des soldats tombés pour libérer notre Ville. Cette stèle sera créée par la sculptrice Valérie Gerrer-Hug.



MERCI pour votre engagement !

Le 25 mai dernier a eu lieu la première Journée Citoyenne de Wittenheim. Cette journée fut un énorme succès. En effet, plus de 250 bénévoles ont répondu à l'appel de la Ville. Grâce à eux et à leur engagement citoyen, ce sont 18 chantiers qui ont pu être menés à bien en moins d'une journée.

Voici les chantiers qui ont été réalisés au cours de la Journée Citoyenne :

- fleurissement de la Place de Thiers et entretien des chemins,
- fleurissement de l'angle de la rue du Général de Gaulle et de la rue de Colmar,
- fleurissement de l'entrée de ville rue Albert Schweitzer,
- fleurissement de Schoenensteinbach,
- fleurissement de l'ancienne fontaine située rue de l'Ancienne Filature,
- désherbage de la promenade Joseph Vogt,
- nettoyage et désherbage de la place Émile Zola,
- nettoyage et entretien des espaces verts au club de Pétanque Sainte-Barbe,
- nettoyage des espaces verts au quartier Markstein,
- nettoyage des sentiers pédestres à l'entrée de la forêt du Nonnenbruch (sous le passage de la RD 430),
- gravillonnage du sentier reliant le quartier Jeune-Bois et le supermarché Cora,
- construction d'un hôtel à insectes sur la promenade Joseph Vogt,
- gravillonnage du parking du parcours de santé,
- entretien du cimetière et réfection du local d'entretien,
- rangement des locaux de l'OMSL par les membres de l'association,
- distribution des collations,
- préparation du repas,
- rangement de la salle.

La municipalité tient à remercier non seulement tous les bénévoles qui ont participé, pour leur motivation, leurs sourires et leur bonne humeur mais également toutes les entreprises qui ont participé de près ou de loin à la Journée Citoyenne en nous prêtant des véhicules électriques ou hybrides, et en nous offrant des outils, des fleurs et des plantes, des denrées alimentaires pour faire de cette journée, une réussite !

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour partager de bons moments et créer de nouveaux projets !



Witt'O Bio 2013 : le plein de savoirs et d'animations

La quatrième édition du Witt'O Bio a eu lieu les 25 et 26 mai. Le festival a été déplacé dans l'enceinte du Lycée Don Bosco, le temps n'étant pas au beau fixe. Malgré cela, les exposants et les visiteurs ont répondu présents. Tout au long de la journée du dimanche, ils ont pu découvrir de nombreuses animations comme un faiseur de bulles géantes ou encore un nain et un géant racontant des fables afin de sensibiliser les enfants à l'environnement.

La conférence de Jean-Marie Pelt a eu un formidable succès : l'amphithéâtre bien rempli était venu applaudir le professeur et a pu échanger un long moment avec lui.

Nous vous donnons bien sûr rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du Witt'O Bio en espérant que le soleil sera au rendez-vous !



Rythmes scolaires : Une nouvelle organisation à la rentrée 2013

La Ville de Wittenheim, en concertation avec l'Éducation Nationale, les représentants des parents d'élèves et les enseignants, met en œuvre la réforme des rythmes scolaires à la rentrée scolaire.

Cette réforme a pour but premier de proposer un aménagement de la journée plus adapté au rythme de l'enfant, grâce à une meilleure répartition des heures de classe et à une programmation des séquences d'enseignements selon la concentration de l'enfant, tout en tenant compte des contraintes de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Elle permettra à tous les enfants d'accéder gratuitement à des animations de grande qualité. L'éducation et la préparation de l'avenir de nos enfants sont vraiment une priorité essentielle à Wittenheim.



Nouveaux rythmes scolaires : qu'est ce qui change ?

A partir de la rentrée, tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Wittenheim auront classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h avec une pause repas de 1h45 (entre midi et 13h45) ainsi que le mercredi matin de 8h30 à 12h. Des activités dites «péri-éducatives» seront proposées à tous, deux après-midis par semaine, après les enseignements, de 14h45 à 16h.

Quelles activités pour nos enfants ?

Les animations «péri-éducatives» seront prises en charge par la Ville et entièrement gratuites. Elles se dérouleront principalement au sein même des écoles.

Ces temps ont pour objectif d'offrir à tous les enfants la possibilité de pratiquer des activités variées tout au long de l'année scolaire. Elles pourront être de plusieurs natures :

- sportive (basket, handball, gymnastique...)
- artistique (peinture, loisirs créatifs, projet artistique sur plusieurs séances, musique...)
- scientifique (sensibilisation à l'environnement, expérimentations diverses...)
- culturelle (apprentissage de la citoyenneté, ouverture aux langues étrangères, ateliers d'écriture et de lecture ...)

Il s'agira de permettre à tous les enfants, non seulement de s'ouvrir à de nouvelles pratiques mais également d'approfondir des activités déjà connues. Dans un souci de diversité, des activités variées seront proposées au cours de l'année.

Quel encadrement pour ces activités ?

Ces temps péri-éducatifs seront assurés par des animateurs qualifiés qui dépendent des associations locales et de la Ville de Wittenheim. Deux intervenants sont prévus pour chaque classe ou groupe d'enfants, afin que le taux d'encadrement soit pleinement satisfaisant. Ce taux sera équivalent voire supérieur au taux préconisé par l'État dans le cadre d'activités pour les enfants.

Comment s'inscrire ?

L'inscription à ces temps péri-éducatifs est facultative. Cependant, l'ensemble des enfants a la possibilité de s'inscrire, les capacités d'accueil étant prévues pour tous les élèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville.

Un livret explicatif contenant la fiche d'inscription a été remis à tous les parents dans les écoles. Le document devra être remis à la mairie avant le 15 juillet. Des permanences d'inscription ont également été organisées dans les écoles.



Redonner à notre environnement un plus bel aspect grâce à l'opération Haut-Rhin propre

Le 20 mars dernier, les agents du Service Technique de la Ville ont participé à l'opération Haut-Rhin propre. Malheureusement, le travail n'a pas manqué et ce ne sont pas moins de 60m³ de déchets, dont des pneus, un frigo ou encore des batteries de voitures, qui ont été ramassés.

Depuis le début de cette opération, lancée par le Conseil Général du Haut-Rhin, la quantité de déchets récoltée n'a pas baissé alors que notre commune possède une déchetterie qui pourrait récupérer la majorité de ces objets qui polluent notre environnement et notre cadre de vie.

L'opération Haut-Rhin propre 2013 en quelques chiffres :

- 35 agents des Services Techniques mobilisés
- 2 stagiaires
- 20 véhicules utilisés
- Près de 260 heures de travail cumulées
- 2 bennes de 30 m³ de déchets divers
- 16 lieux différents nettoyés

Horaires de la déchetterie de Wittenheim (rue d'Illzach) :

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)
Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Le samedi : 9h-17h

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)
Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 19h
Le samedi : 9h - 19h



1 an d'Amap à Wittenheim !

Rhénamap, un groupement de producteurs régionaux, propose depuis un an maintenant des paniers aux "amapiens" (consommateurs, membres de l'association). Chaque producteur décide de la composition du panier. Une dizaine d'entres-eux sont présents à Wittenheim :

Producteur de fruits et de légumes, boulanger, éleveur de volailles, producteur de lait de vache et de lait de chèvre, producteur de produits à base de plantes sauvages, producteur de viande bovine, apiculteur, producteur de viande porcine, etc...

Ils sont présents tous les mercredis soirs à la Halle au Coton. N'hésitez pas à venir découvrir leurs produits et à partager avec eux des conseils culinaires. Ils vous proposeront même de tester les paniers avant de vous abonner à l'année. En effet, un "mini-abonnement" de trois paniers (chez un seul producteur) vous permet de découvrir les produits.

Distribution
des paniers tous
les mercredis de
18h30 à 19h30
Halle au Coton



Une richesse irremplaçable: la forêt communale

Wittenheim compte parmi les 600 communes alsaciennes disposant d'un patrimoine forestier. Elle est aujourd'hui propriétaire de 394 hectares boisés. La dernière acquisition, date de fin 2005. Il s'agit d'une superficie de 234 hectares cédés par les Mines de Potasse.



Situées dans le nord du massif du *Nonnenbruch* et dans la partie ouest du ban de Wittenheim, les forêts prospèrent sur un sol caillouteux, primitivement très humide, au point qu'il fallait profiter des grands froids de l'hiver ou de la sécheresse de l'été pour y procéder aux charrois du bois sans s'y embourber. Cette situation encore confirmée au XIX^e siècle, rendait une partie de la forêt communale improductive. D'où le creusement de fossés dits de décharge pour évacuer les eaux. Ces ouvrages maintenant à l'abandon s'estompent ou ont disparu.

Il est également notoire que depuis des siècles deux vides importants, jamais repeuplés, se situent au sein du massif. Le premier dénommé *Kühlager*, maintenant sectionné par la voie rapide, appartenait aux religieuses dominicaines. Le second, plus étendu, appelé *Eiglismatt* appartenait en partie à la

commune et en partie au seigneur. Aujourd'hui encore on peut voir au cœur de la forêt privée un pavillon de chasse érigée fin du XIX^e ou au tout début du XX^e siècle.

Malgré la crainte et le mystère qu'elle pouvait inspirer, la forêt fut déjà habitée il y a 2 000 ans puisque l'on y a découvert des vestiges d'occupation gallo-romaine. Plus récemment, durant la guerre de 1914-18, l'armée allemande y érigea plusieurs camps dont celui de *Neu-Müllheim* situé non loin du pavillon de chasse.

La propriété forestière au fil des siècles.

Comme dans toute la province, la propriété communale des forêts se perd dans le lointain passé. Les multiples produits et cueillettes tirés de la forêt étaient nécessaires à la survie des groupes humains sédentarisés. Vraisemblablement, l'ancienne communauté d'habitants du lieu s'était mise en possession d'une partie de forêt en des temps très reculés, probablement déjà à l'époque celtique. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la forêt constitua, à divers titres, une richesse vitale pour les habitants de la commune.

Durant le haut Moyen Âge, des particuliers dont les nobles ainsi que différentes maisons religieuses s'emparèrent d'une partie de ce bien collectif, libre et franc de tout droit. Les forêts du ban de Wittenheim furent donc aux mains de trois principaux détenteurs.

Le prieuré de Steinbach, puis monastère des Dominicains

Au XII^e siècle, lors de la fondation du prieuré, le noble Notker qui dota la communauté religieuse d'un fonds équivalent au quart du ban y avait inclus une part importante de forêt. D'ailleurs, pour la construction des bâtiments claustraux on utilisa essentiellement des briques cuites sur place grâce au bois extrait de ces forêts. Par la suite, grâce à l'abondance de ce matériau et jusqu'au XVII^e siècle au moins, le monastère produisit des tuiles et des briques vendues aux villes voisines. Ces pratiques doublées d'un accroissement démographique de la population villageoise entraînent probablement la déforestation partielle de la zone environnant le site monastique durant le Moyen-Âge.

En 1246, la communauté de Wittenheim céda une parcelle boisée du nom de *Rentlishurst* au prieuré de Steinbach. En contrepartie, ce dernier s'obligeait à fournir annuellement à la paroisse, et à perpétuité, trois mesures d'huile destinées à alimenter la Lampe du Saint Sacrement. Puis en 1493, un certain Heinrich Reichert transmit une parcelle de forêt en contrepartie de la lecture de douze messes pour son salut en la chapelle Sainte Marguerite.

En l'absence de cadastre, les limites respectives des forêts furent des sources quasi permanentes de litiges et de contestations entre les trois propriétaires. D'ailleurs, une série de bornes en grès



gravées de la marque caractéristique du couvent se trouvent encore *in situ* dans les bois.

Les plus anciennes valeurs de surface des domaines forestiers n'apparaissent que dans la première moitié du XVIII^e siècle. Vers 1762, sous l'Intendant de Lucé, les plans de finages des communautés reprennent ce type d'information. Ils préfigurent les cadastres bien que manquant de précision faute d'une technique précise d'arpentage.

Les religieuses dont les propriétés formaient une juridiction particulière distincte du ban de la communauté villageoise détenaient alors 272 arpents et 45 perches carrées de forêt. Ce patrimoine forestier déclaré « bien national » en 1790 fut adjugé globalement en l'an V à François Joseph Muller de Bartenheim pour la somme de 80 500 livres.

Les nobles et leurs successeurs

Des siècles durant les nobles dits « de Wittenheim », puis les Hus et après eux le lignage d'Andlau, possédèrent un patrimoine forestier très étendu dans le ban. Le plan de finage fait état d'une surface de 733 arpents de bois seigneuriaux appartenant aux nobles d'Andlau. Ces bois étaient en grande partie limitrophes au bien des Dominicaines. La forêt seigneuriale était placée sous la surveillance du forestier des religieuses mais au XVIII^e siècle les nobles engagèrent un garde forestier émigré du duché de Bade.

A la Révolution, comme une partie de la famille d'Andlau fut portée sur la liste des émigrés, il en résulta qu'un sixième des forêts seigneuriales fut vendu au titre des biens nationaux.

Soulignons que sous l'Ancien Régime les nobles disposaient du privilège exclusif de la chasse. Ainsi, en 1688, au lendemain de la guerre de Trente Ans les seigneurs d'Andlau ne manquent-ils pas de rappeler aux manouvriers nouveaux venus, que parmi les corvées qui leurs étaient dues se trouvait l'obligation « [...] de traquer de temps en temps pour le plaisir du seigneur [...] et toutefois avec une telle modération qu'ils ne soient pas détournés de gagner leur vie ».



Réglementation forestière de 1761

Ce même document rappelle également aux manants l'obligation solidaire de façonner, annuellement chacun, quatre cordes de bois pour le seigneur.

Georges Conrad d'Andlau, maire de la commune au début du XIX^e siècle et fervent chasseur, fut locataire de la chasse communale après 1807. D'ailleurs, lors d'une battue générale de chasse aux loups ordonnée par le préfet pour le 6 février 1818, il fut désigné pour diriger la traque.

A partir de 1805, les forêts du ban firent l'objet de diverses transactions. Vers 1830, parmi les propriétaires les plus dotés se trouvaient alors le député François Xavier Knopf, détenteur de 223 hectares, le fabricant mulhousien Nicolas Koechlin avec 137 hectares, ainsi que Jacques Ruell, ancien sous-préfet, propriétaire de 44 hectares. Pour moindre partie, six autres particuliers, extérieurs au village, détenaient globalement 135 hectares.

Bien après, au début du XX^e siècle les industriels Mieg de Mulhouse, possesseurs d'environ 308 hectares de bois, fondèrent une société d'exploitation forestière *Wittenheimer Forst GmbH* dotée d'un capital de 200 000 marks. Par la suite la société céda quelques dizaines d'hectares à la société Minière pour le carreau de la mine Anna.

Les bois communaux

La première indication de surface des bois communaux nous vient d'un arpentage réalisé en septembre 1746. On apprend que la communauté possédait alors douze parcelles boisées d'une contenance totale de 218 arpents et 76 perches carrées, soit environ 111 hectares. Un document daté de 1791 et figurant les différentes parcelles, porte ladite surface à 314 arpents.

Il est à noter que la commune n'avait pas saisi l'opportunité de la vente des biens nationaux pour accroître ses possessions forestières. En effet, un demi siècle plus tard, selon un état dressé en 1838, les neuf cantons de forêts communales ne réunissent qu'une contenance équivalente à environ 150 hectares.

A partir du transfert de propriété, les nouveaux propriétaires des anciennes forêts seigneuriales et religieuses contestèrent aux villageois la poursuite de pratiques séculaires tel le ramassage du bois mort et surtout le droit de parcours pour le bétail.

Plus tard, avec l'implantation des sociétés minières à partir de 1911, la commune céda diverses parcelles de forêts pour accueillir cette industrie, tant pour l'installation des carreaux des mines que pour l'emprise des deux voies de chemins de fer privées qui furent construites. Il en fut ainsi pour les cantons *Ortlishaag*, *Jungholtz* et *Exmattengöble*.

Par contre, la vente de la *Neumatt* avorta à cette même époque suite à l'opposition des propriétaires de forêts qui, craignant pour leurs biens, refusèrent l'installation d'une fabrique d'explosifs en plein bois.

La gestion forestière

La gestion forestière et les pratiques d'exploitation relevèrent longtemps d'un droit coutumier non écrit dont le détail nous échappe aujourd'hui. Relevons que le souci permanent des hommes était non seulement de préserver les droits des propriétaires mais aussi d'entretenir et de ménager cette richesse naturelle et vitale.

L'empereur Ferdinand 1^{er}, averti des dommages causés aux forêts du Sundgau, publia en 1557 une ordonnance très précise comprenant 36 articles englobant les divers aspects de l'économie forestière et dont 19 points étaient consacrés aux délits et sanctions s'y rattachant. Cette police forestière applicable dans les Pays-Antérieurs d'Autriche proscrivait entre autre la fabrication de charbon de bois dans nos contrées. L'ordonnance promulguée en 1761 par l'Intendant Pineau de Lucé constitue une reprise de tous les textes déjà édictés pour la province, cela en y incorporant les pratiques et usages locaux spécifiques à l'Alsace. Ce texte rédigé dans le même esprit que celui de 1557 encadre globalement des pratiques séculaires, et définit à nouveau les délits ainsi que les sanctions applicables aux contrevenants. On retiendra entre autre que toute coupe devait obligatoirement se pratiquer entre le 1^{er} Octobre et le 1^{er} avril. De même, il était interdit d'accéder de nuit en forêt.

S'adressant à tous les détenteurs de forêts, le sub-délégué Callot y ajouta diverses précisions et compléments en date du 17 décembre 1763. Ainsi le droit de parcours dans les triages nouvellement repeuplés fut strictement interdit aux chèvres et aux moutons. La période de panage pour les porcs ou le ramassage des glands fut sévèrement limitée à la période du 1^{er} octobre au 1^{er} mars, tout cela sous peine d'amende allant de 50 à 300 Livres par infraction.

En mars 1789, dans leur cahier de doléances, les villageois revendiquèrent la suppression du règlement forestier récemment ordonné par l'Intendant Chaumont de la Galaizière au motif qu'il serait «pernicieux aux forêts communales ». En fait on ignore les griefs faits à cet acte, mais bientôt à partir de l'été 1789, et cela dans tout le royaume, les villageois s'affranchirent des principes anciens et commirent journellement des infractions, mettant en péril la conservation de la richesse sylvestre. Le roi d'abord, en décembre 1789, puis les autorités locales révolutionnaires s'employèrent à combattre ces dérives préjudiciables aux forêts.

par Jean-Charles WINNLEN

Une précieuse et nécessaire richesse collective

Durant des siècles et cela jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les habitants étaient familiers de la forêt qu'ils fréquentaient assidûment pour en tirer le bois d'œuvre et de chauffage, les fagots, les bruyères et les herbes diverses pour leurs besoins, ou leur confort. Par ailleurs, à diverses époques précises de l'année, les bovins étaient amenés à la pâture dans les sous-bois, cela à l'exception des parcelles nouvellement purgées et nettoyées. De même, les nombreux porcs de la communauté villageoise et du monastère disposaient d'un droit général dit de parcours consistant à nourrir les bestiaux de glands et de fânes disponibles à profusion dans les chênaies et hêtraies en automne. Probablement que dans des temps très anciens, des charbonniers produisaient du charbon de bois. L'usage des produits de la forêt conditionnait donc le quotidien personnel ainsi que la vie collective. Les listes de villageoises habilitées à ramasser le bois mort et les herbes témoigne du rôle tenu par la forêt pour la population la plus nécessiteuse.

Plus important encore était la pratique de l'affouage instituée de temps immémorial par l'autorité villageoise. Celle-ci consistait à partager annuellement, au profit de chaque foyer ou ménage, le bois de feu nécessaire, extrait des bois communaux. On retiendra surtout que le bois en tant que tel ou le produit de la vente des coupes communales, constituèrent l'unique ressource économique et financière du village durant des siècles. En 1818 par exemple, le produit de la coupe servit à la fonte d'une cloche. Aujourd'hui la forêt communale constitue encore un patrimoine non négligeable et un écosystème à préserver.

La finalisation du Plan Local d'Urbanisme

Depuis 2011, la Ville travaille à la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU est un outil de planification qui sert à organiser l'aménagement du territoire communal pour les 10 à 15 prochaines années. Il définit ce que chaque propriétaire peut ou ne peut pas construire sur chaque parcelle et dans quelles conditions.

L'avancement du projet



Le diagnostic et l'état initial de l'environnement ont permis d'identifier les spécificités de la commune.

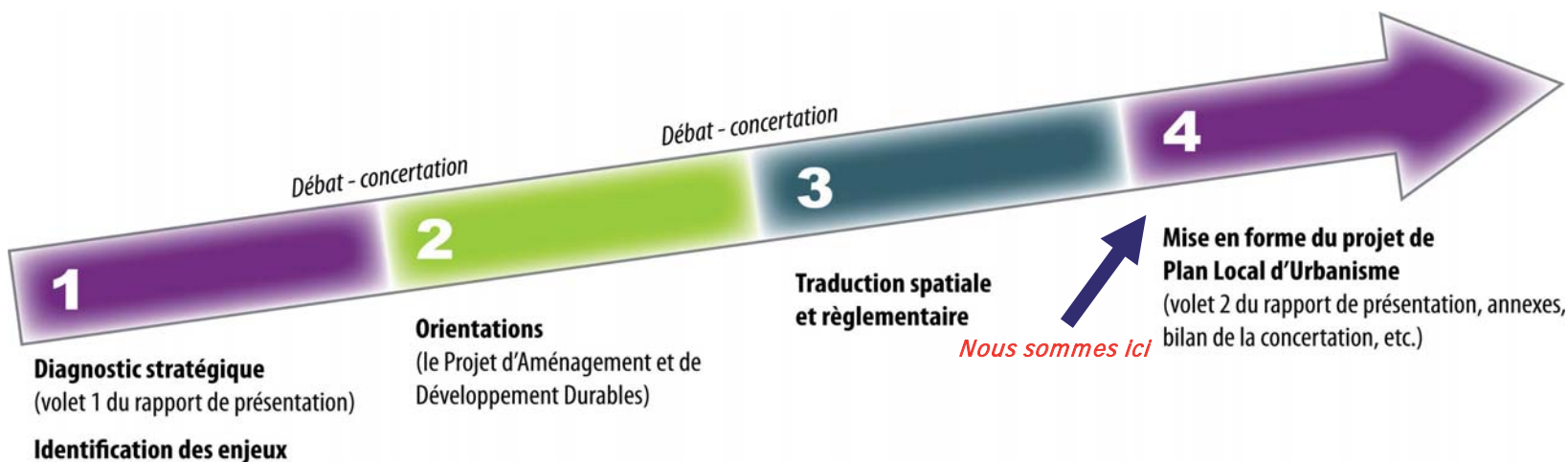
Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) exprime le projet municipal pour le court et le moyen terme. Il est orienté autour de 5 axes forts, visant à :



1. Permettre un développement économique pérenne,
2. Renforcer l'attractivité de la commune pour relancer son dynamisme démographique,
3. Préserver les espaces et les paysages naturels,
4. Valoriser les paysages urbains,
5. Maîtriser la consommation d'espace.

Le PADD guide la mise en forme réglementaire du PLU au travers du plan de zonage, du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation.

Les élus, l'équipe technique communale, l'assistant à maîtrise d'ouvrage et le bureau d'études ont travaillé à l'élaboration des pièces réglementaires, dont le plan de zonage et le règlement, ainsi que les orientations d'aménagement et de programmation.



Les réflexions de l'équipe de projet ont été exposées au cours d'une réunion publique qui s'est déroulée le 7 juin dernier. Les différentes pièces du projet (plan de zonage, règlement et orientations d'aménagement et de programmation) sont consultables en mairie au Service Urbanisme et sur le site Internet de la Ville (www.wittenheim.fr).

Le registre de concertation est toujours disponible (et ce jusqu'au **21 juin 2013**) pour y consigner vos demandes ou vos suggestions. Vous pouvez également les adresser par courrier à Monsieur le Maire de Wittenheim. N'hésitez pas à consulter les panneaux affichés en mairie, présentant le diagnostic, le projet communal (PADD), ainsi que le zonage. Vos élus se tiennent à votre disposition pour vous exposer les enjeux communaux et leur transposition réglementaire.



Don du sang

"Mieux vaut donner son sang qu'en recevoir"

Tous les jours, en France, nous avons besoin de 8 800 dons du sang pour lutter contre le cancer et les leucémies. La prochaine collecte aura lieu au Foyer Sainte-Barbe, 12 rue Jean-Jacques Henner le mercredi 11 septembre de 16h à 19h30.

Merci pour votre geste !

Fête de quartier Centre

Le 28 septembre prochain aura la fête de quartier Centre. La soirée sera sur le thème de l'automne alsacien avec un buffet campagnard et une animation musicale.

Une participation de 5€ sera demandée pour le repas.

Les réservations sont à effectuer auprès de la Mairie, bureau 65. Tel : 03.89.52.85.10



Kermesse du quartier Fernand Anna

Le 15 septembre prochain aura lieu la fête de quartier de Fernand-Anna à l'école maternelle Fernand-Anna. Le Conseil de quartier vous propose des animations musicales, des jeux, un grand concours de dessin ainsi qu'un repas sur réservation au tarif de 5 euros par personne.

Pour tous renseignements et réservation, s'adresser à la Mairie, bureau 65 - tel : 03 89 52 85 10.

Les disques de stationnement sont arrivés !

A partir du 17 juin, les disques de stationnement seront disponibles à l'accueil de la mairie ou chez notre partenaire l'agence immobilière ORPI (30 rue de Kingersheim).

Ils sont offerts aux résidents de la Ville de Wittenheim à raison d'un disque par foyer.



Réunion Publique BHNS

Wittenheim accueillera à partir du 1er septembre prochain, le Bus à Haut Niveau de Service géré par M2A et Soléa.

Afin d'informer la population et d'expliquer les changements que va apporter ce nouveau mode de transport, la Ville vous convie à une réunion publique le 27 juin prochain à la salle Albert Camus à 20h.

Venez nombreux !

Fête de la République

Le 13 juillet prochain, la Ville de Wittenheim et l'OMSL organisent la traditionnelle Fête de la République. Elle aura lieu à la MJC Théodore. Venez nous rejoindre nombreux à partir de 20h pour la retraite aux flambeaux dans les rues de la Cité Théodore (Départ à l'église Sainte-Barbe) puis au grand bal populaire animé par l'orchestre Chorus. Petite restauration et buvette sur place.

Rens. Service Culturel et Sportif. Tél : 03.89.52.85.10

Ramassage des encombrants pour les seniors

La Ville propose aux personnes de plus de 70 ans un service de ramassage des objets encombrants à domicile.

Le fonctionnement en est très simple. Il vous suffit de téléphoner au



03.89.52.85.10 et de demander Madame SCHWARTZ, qui vous inscrira. Les ramassages ont lieu tous les 3ème jeudis du mois. Tous les objets sont acceptés, sauf : les gravats, les pots de peinture, les déchets organiques (végétaux, déchets alimentaires).

Fête de Quartier Sainte-Barbe

Les 14 et 15 septembre prochains aura lieu la Fête de Quartier Sainte-Barbe.

Durant tout le week-end des animations culturelles et musicales vous seront proposées ainsi qu'une dégustation de tartes flambées le samedi soir.

Renseignements en Mairie, bureau 65. Tel : 03.89.52.85.10



Fermeture du Cinéma Gérard Philipe

Le cinéma Gérard Philipe sera fermé du mercredi 31 juillet au mardi 13 août 2013 inclus et du mercredi 4 septembre au mardi 17 septembre 2013 inclus.

il n'y aura donc aucune séance pendant ces périodes.

14 Retour en images



Plantation de l'arbre des naissances ▼

Les élus du Conseil Municipal des Enfants accompagnés par Thérèse ANZUINI, Conseillère Municipale Déléguée et Antoine HOMÉ, Maire de Wittenheim, ont planté le troisième arbre des naissances, rue Albert Schweitzer. Cet arbre est un cadeau des membres du CME à tous les enfants nés en 2012 dans notre commune.



▲ Venue de Marie-Arlette Carloti, Ministre déléguée aux Affaires Sociales et à la Santé, chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion.

Le 30 mai dernier, Antoine HOMÉ, Maire de Wittenheim, accompagné du Préfet et du Sous-Préfet ainsi que la Sénatrice Patricia SCHILLINGER et du député Francis HILLMEYER ont accueilli Madame la Ministre. Ils ont visité Alsace Entreprise Adaptée (AEA), un établissement des "Papillons Blancs".

◀ Visite du Préfet et du sous-Préfet

Vincent BOUVIER, Préfet du Haut-Rhin et Jean-Pierre CONDEMINÉ, Sous-Préfet de Mulhouse, sont venus découvrir notre ville le 25 avril dernier. Ils ont visité Wittenheim en mini-bus avec Antoine HOMÉ et l'équipe municipale avant de donner une conférence de presse aux journaux locaux.



▲ Visite d'élèves venus de la Belle Province

Des élèves originaires de la commune de Blainville au Québec sont venus accompagnés de leurs correspondants wittenheimois découvrir la Mairie de Wittenheim. Ils ont pu échanger avec Monsieur le Maire sur l'histoire de la commune et sur les fonctions du maire.

▼ Dépôt de gerbe de l'APOGA

L'Association des Pupilles de la nation, Orphelins de Guerre d'Alsace s'est retrouvée pour son Assemblée Générale le 11 avril dernier. Antoine HOMÉ accompagné de Gérard ICHTERS, Président de l'UNC (Union National des Combattants), de Marlyse BEDIN, Vice-Présidente de l'APOGA et de Bernard RODENSTEIN, Président de l'APOGA a profité de cette occasion pour déposer une gerbe devant le monument aux morts afin de rendre hommage à tous les combattants qui ont laissé des enfants orphelins.



Rythmes scolaires : la réussite de nos enfants d'abord !

Depuis la réforme Darcos de 2008 et la semaine de quatre jours, nos enfants subissent des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde.

Partant de ce constat, l'État a souhaité réformer ces temps scolaires car ils sont sources de fatigue et même préjudiciables au bon apprentissage des savoirs. Cette réforme permettra d'alléger la journée de classe et de répartir les horaires d'enseignement au moment où les enfants sont le plus concentrés.

Mon équipe municipale et moi-même, en concertation avec l'Éducation Nationale et les représentants des parents d'élèves, avons souhaité mettre en place cette réforme à la rentrée 2013 qui est la date normale de mise en oeuvre prévue par le département ministériel.

En effet, l'investissement en faveur des enfants n'attend pas et est, pour nous, une priorité ! Des temps d'activités péri-éducatives d'1h15, deux jours par semaine, seront donc proposés à tous les élèves à partir de septembre.

Les enfants seront encadrés par des animateurs confirmés afin de garantir des activités sécurisées et de qualité. Ils pourront ainsi accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre.

J'ai également voulu que ces activités ne constituent pas un poids supplémentaire dans le budget des familles : elles seront donc entièrement prises en charge par la Ville de Wittenheim !

En outre, le dispositif ne compliquera pas l'organisation des parents car la Ville a pris en compte les contraintes professionnelles et personnelles de tous en assurant la continuité de la prise en charge des enfants tout au long de la semaine.

Pour que cette réforme soit un succès, nous avons besoin de tous, c'est donc tous ensemble que nous devons nous mobiliser !

Antoine HOMÉ et le groupe majoritaire
«Entente Citoyenne pour Wittenheim»

Transparence, vous avez dit transparence...

La déclaration du patrimoine des élus semble montrer que la grande leçon de morale est encore une fois un attrape nigaud. Les premières déclarations font comprendre pourquoi l'industrie automobile en France est en crise. Une vieille R4, une twingo, un vieux combi, des vélos... arrêtez n'en jetez plus ! Bien plus ils ne déclarent que le leur, quitte à mettre une partie de leur patrimoine sur leur épouse ou sur leurs enfants. C'est vraiment un concours de misérabilisme, de voyeurisme.

Bien plus que le patrimoine, c'est la déclaration annuelle des revenus et la feuille d'imposition qui a un sens, et permet de dévoiler la moralité de nos élus. Ne serait-il pas normal, par ces temps de crise, que ceux qui lèvent l'impôt et qui les ont augmentés, en 2012 et 2013, démontrent combien d'impôts ils payent eux-mêmes ? Ou comment ils se débrouillent pour ne pas en payer ou s'arrangent pour en payer le moins possible. En y associant le non cumul des mandats et la limitation à deux mandats consécutifs cela permettrait une véritable transparence et éviterait ainsi les rentes de situation de certains élus.

Votre ville - vos initiatives «Le Changement» - Maurice HAFFNER - Annick HAVÉ - Rosine HARTMANN

Rythmes scolaires : l'angoisse des parents

Alors qu'un grand nombre de communes ont décidé de reporter à 2014 la réforme des rythmes scolaires, le maire de Wittenheim en a décidé autrement, en appliquant dès la rentrée la réforme. Juste avant les congés scolaires, on a glissé dans les cartables des enfants, les nouveaux horaires pour la rentrée 2013, ainsi le maire s'est exonéré d'éventuelles protestations des parents.

Pour mettre en oeuvre cette réforme scolaire, il fallait prendre son temps, et surtout largement consulter les parents qui sont en première ligne, ainsi que les associations.

Concernant les élus, nous avons été totalement occultés, nous avons juste eu droit à une commission qui a intéressé cinq élus, une réunion où le maire nous a consulté sur ce qui était déjà décidé par lui... Si la réforme des rythmes scolaires s'impose, plus personne ne le conteste, j'ai bien confirmé au maire que pour appliquer cette réforme dès la rentrée, il fallait des garanties, comment sera financée cette réforme ?, comment on va s'organiser dans les écoles?, dans les associations ?, les parents seront-ils bien informés des mesures prises par la mairie, une réunion publique était prévue, elle n'a pas eu lieu. Pour toutes ces questions il n'y a pas eu de réponse, si nous sommes positifs pour cette réforme, la mettre en oeuvre sans une large concertation de tous les acteurs, c'est prendre un très grand risque.

Aujourd'hui beaucoup de parents sont en colère et inquiets.

UNIS POUR WITTENHEIM Patrick PICHENEL Sylvie SCHAFFHAUSER - www.pichenelwittenheim.com

Rythmes scolaires à Wittenheim ou la soumission zélée et précipitée à l'égard du pouvoir dit « socialiste »

Cette réforme, véritable usine à gaz, ne réduisant en rien le temps de présence des enfants, rajoutant le mercredi matin et compliquant la vie des familles, au mieux, aura un effet nul sur la réussite scolaire, au pire, l'aggravera mais assurément aura un coût pour les collectivités locales. L'école, les élèves, la nation méritent une authentique réforme. Sa mise en oeuvre à Wittenheim aurait nécessité une véritable concertation des enseignants et parents.



Le **21** juin

Wittenheim

fête ^{les}
Musiques

CENTRE VILLE DÈS 19H
8 SCÈNES
RESTAURATION ET BUVETTES SUR PLACE
ESPACE JEUNES AVEC DJ ET DANSE
+ D'INFOS SUR WITTENHEIM.FR



smoulon.com

